

# Rapport Projet de Ferme Pédagogique (Gap)

Suite à l'entretien du 24/09/2016 avec Julie Atger et Simon Abbiate

## Présentation du projet :

Simon et Julie portent pour l'instant ce projet avec l'intention de créer une structure permettant de conjuguer une activité maraîchère économiquement autonome (plus verger et petits fruits) et un accueil de groupes de jeunes (classes vertes et vacances).

La raison d'être :

**« Créer un lieu de vie et d'échange intégrant une production agricole à échelle humaine qui soit une ressource pour participer à une éducation alternative »**

Simon est actuellement professeur d'EPS dans le 93 et Julie, ingénieure agronome, passe actuellement un BPREA.

Le projet, jusqu'à il y a peu de temps, reposait seulement sur des intentions et depuis quelques semaines Simon et Julie ont une piste intéressante de concrétisation. Ils ont l'opportunité de reprendre une exploitation maraîchère dans un petit village (Barret sur Méouge, 125 habitants) dans lequel existe une ancienne colonie de vacance qui a cessé son activité.

Ainsi, le ciel semble s'ouvrir sur les porteurs de projet et se dessine un parcours dont nous avons pu discerner ensemble certaines « épreuves » lors de notre entretien.

Ce rapport se base donc sur une possibilité concrète de réalisation. Il présente donc les thèmes abordés et/ou clarifiés suivant les deux axes du projet avec leurs enjeux, puis un récapitulatif de planification dans lequel nous ferons apparaître certains enjeux transversaux.

## 1. L'exploitation maraîchère

Julie et Simon ont rencontré une maraîchère, Bernadette, cédant son activité (départ à la retraite).

Celle-ci comprend :

- une exploitation de 3 ha en agriculture biologique depuis 30 ans,
- 11 serres (30mx8m environ) dont 7 sont montées et utilisées,
- 3 tracteurs avec tout l'outillage,
- une chambre froide et un droit de pompage dans un ruisseau.
- un emplacement avec clientèle sur deux marchés le samedi matin et un dépôt autogéré à Eours.

Économiquement :

- Les terres sont en fermage pour 800€ annuel.
- Le coût de la cession est de 70 000€.
- Le chiffre d'affaire annuel de l'exploitation est de 120 000€ a priori.
- Simon et Julie disposent du capital nécessaire pour la reprise grâce à leur apport personnel et la DJA.

Il y avait, à l'origine, 6 ha d'exploitation en fermage et 3 ha ont été récemment cédés à un couple de chevrier. Ceux-ci sont favorables à l'installation d'une activité pédagogique à proximité d'eux, voire seraient prêts à participer dans une certaine mesure.

Ainsi, cette exploitation correspond au souhait des porteurs de projet de commencer par la mise en place d'une activité agricole autonome économiquement qui permettra de développer la ferme pédagogique.

Simon et Julie ont une possibilité de louer un logement à proximité de l'exploitation.

## **Enjeux :**

### **La confiance :**

Bernadette s'est déjà investie dans plusieurs tentatives de cession de son activité sans résultat et témoigne d'une perplexité quant à la reprise de son activité.

Nous avons cerné la nécessité de la mettre en confiance. La proposition étant que Julie fasse son stage de validation de son BPREA (4 mois de février à juin 2017) sur l'exploitation pour :

- créer un lien de confiance
- prendre en main le terroir
- préparer la transmission (point suivant)

Julie hésitait à profiter de ce stage pour apprendre sur une autre exploitation. Je lui ai proposé de la mettre en contact avec des maraîchers en Ariège présentant un profil semblable sur certains points. Ceux-ci pourront leur faire bénéficier d'un retour d'expérience sur la mise en place d'une activité rentable de maraîchage, le fonctionnement à plusieurs, l'accueil de woofers.

L'idée étant que Julie (et Simon si possible) puisse passer plusieurs jours sur leur exploitation.

*Depuis notre entretien, Bernadette s'est montrée favorable à l'idée de faire ce stage chez elle.*

### **La transmission :**

La transmission de l'activité étant prévue pour le mois de juin, moment où les cultures mises en place au printemps se mettent à produire, il est nécessaire de trouver un compromis équitable avec Bernadette.

- A-t-elle besoin d'une compensation financière ?
- Aussi, les porteurs de projet auront-ils besoin qu'elle les accompagne sur la saison pour optimiser la transmission ?
- Bernadette y serait-elle disposée ?

Ces questions pourront être traitées en amont et pendant le stage.

### **Le démarrage :**

Julie est prête à s'investir dans l'activité agricole dès février en récupérant l'activité dès la fin du stage, en juin. Durant l'été, Simon sera disponible pour soutenir Julie en participant à la gestion de l'activité et en faisant un des marchés du samedi.

Simon hésitait à garder son poste de professeur d'EPS pour une sécurité financière. Nous avons vu que la meilleure solution pour la réussite du projet serait que Simon quitte ce poste pour être pleinement disponible sur l'exploitation. La viabilité économique de l'activité cédée permettant une source de revenu non négligeable.

De plus en demandant une vacation à partir de septembre 2017, Simon garde la possibilité de reprendre son poste plus tard en cas de problème.

## **2. L'ancienne colonie de vacances**

Il y a dans le village une ancienne colonie de vacances ayant cessé son activité et dont le directeur met le bâtiment gratuitement à disposition d'une association locale (Ecoloc) qui l'utilise pour une épicerie de proximité en fournissant des produits locaux, un atelier de réparations et pour produire des événements de type séminaires et mariages. Cette association a pour objet de développer des activités sur la commune pour lui donner plus de vie et d'attractivité.

Le bâtiment comprend 80 couchages, une cuisine collective et une grande salle. Le tout aux normes.

Ainsi ces bâtiments pourraient offrir l'opportunité de mettre en place l'activité d'accueil de groupes de jeunes bien plus facilement que s'il fallait trouver du foncier constructible et bâtir ou acheter des locaux.

### **Enjeux :**

#### **Rencontrer l'association :**

Simon et Julie ont rencontré deux membres de l'association à qui est prêté le bâtiment. Ceux-ci leur ont fait bon accueil. Il est maintenant nécessaire de présenter le projet à tout les membres et de commencer des échanges formels avec eux.

Ceci afin de savoir si l'association est favorable à s'ouvrir au projet d'accueil dans un premier temps puis de commencer à discerner les contours de la forme que pourrait prendre ce partenariat.

#### **Dans un premier temps les actions à mener sont :**

- Transmettre un cahier des charges simplifié aux membres de l'association.
- Prendre un rendez-vous avec le plus de membres possible (plénière si possible) en faisant une demande formelle de rencontre au bureau de l'association.
- Présenter l'optique et les intentions du projet, vos compétences et votre proposition (voir plus bas) avant d'ouvrir aux questions (ou ouvrir aux questions après chaque point, l'important étant que vous présentiez comment vous allez faire avant de commencer).
- Demander un positionnement.

*Il est prématuré d'envisager plus pour l'instant.*

Nous nous sommes entendus, lors de l'entretien, que la meilleure manière de procéder pour démarrer l'activité d'accueil serait de commencer léger. La priorité va à la pérennisation de l'activité agricole.

Ainsi la **proposition** à l'association serait de (cette proposition est complémentaire à point évoqué plus bas en 3.3) :

- Commencer par 3 à 5 semaines d'accueil la première année.
- Un peu plus l'année suivante.
- Envisager ces deux premières années comme test avant de formaliser le partenariat de manière pérenne.
- Demander la possibilité de loger des woofers (ou autre personne soutenant le projet) dans les bâtiments.

*Dans un second temps il sera nécessaire de rencontrer le propriétaire des bâtiments et lui présenter un projet de formalisation de la structure qui développera le projet d'accueil de groupes de jeunes dans un premier temps du moins (évoqué en 3.4).*

## **3. Les besoins actuels du projet**

### **3.1 Agrandir le collectif fondateur**

Simon et Julie sont conscients qu'ils ont besoin de créer un collectif pour porter le projet. Ceci pour concentrer plus de compétences et plus de moyens humains, mais aussi afin d'assurer une qualité de travail par la possibilité de permuter, se remplacer et partir en vacances, voir des amis, la famille, faire d'autres choses, respirer.

Vision lucide et intention bénéfique. Certaines études témoignent que ce sont les entrepreneurs qui prennent le plus de repos et de vacances qui ont les activités économiques les plus équilibrés.

Le souhait de Simon et Julie serait de parvenir à 7 ou 8 permanents.

Le premier pas est d'ouvrir le collectif à une ou deux personnes dans un premier temps et d'établir ensemble des fonctionnements communs avant d'aller plus loin.

Le premier niveau d'engagement serait de :

- Valider la raison d'être
- Établir un partage des tâches
- Définir un fonctionnement commun (quelles ressources ? Comment les gérer?)

L'idée étant de trouver un moyen de favoriser un engagement commun dans le projet en permettant à chacun de s'investir avec une sécurité financière équitable pour pérenniser le projet dans une commune rurale.

Dans un second temps le collectif pourra s'ouvrir à d'autres associés et partenaires. À ce moment là seulement, il sera nécessaire de mettre en place une procédure d'inclusion et d'exclusion. Ce n'est pas nécessaire dans le premier temps, le processus y gagnant en simplicité à se faire de manière informelle.

*Je leur ai donné le contact d'un couple (Pierre et Laure) à la recherche d'un projet. Ceux-ci ont des intentions similaires.*

### **3.2 Communiquer, présenter le projet**

Le projet commence à avoir besoin d'être présenté (à l'association potentiellement partenaire notamment) et il sera bientôt nécessaire de le présenter auprès d'élus et d'institutions.

Nous avons vu ensemble que le cahier des charges était trop long pour communiquer fluidement les intentions du projet. Même si ce cahier des charges a son importance en tant que référence, il est nécessaire de produire un support de communication plus léger, rassemblant les idées clés et les données opérationnelles.

- Un premier jet de document retravaillé a été produit pour présenter le projet à l'association en distribuant quelques exemplaires imprimés. Ce document pourra être affiné et évoluer au fur et à mesure du projet.
- Ce même document pourra servir à communiquer auprès des élus, collectivités et institutions (région, département, DRAC, Jeunesse et Sport,... ). Il est intéressant de l'adapter en fonction des destinataires. La meilleure manière de communiquer avec eux, cela dit, c'est de les rencontrer.
- Un point important : **le projet a besoin d'un nom**.

### **Un point sur Mr le Maire de Barret sur Méouge**

Deux membres de l'association ont exprimé à Julie et Simon que le maire du village n'est pas favorable à leur projet (celui de l'association) alors qu'apparemment le conseil les soutient. Cela soulève des questionnements et appelle une certaine prudence.

Les porteurs de projet devront tôt ou tard communiquer avec lui et présenter le projet.

#### **Questionnement :**

Barret sur Méouge est une très petite commune. Comment se fait-il que son maire soit réticent à un projet d'activité locale apportant de la vie à la commune alors que son conseil y est favorable ?

- Se sent-il menacé dans sa position ?
- Y a-t-il eu confrontation ?

#### **Recommandations :**

Les porteurs de projet devront élucider la question afin d'adapter leur position dans l'optique de favoriser la réussite de leur projet en établissant un climat de confiance.

La première stratégie envisagée serait de le rencontrer une première fois en lui présentant seulement le projet d'installation agricole. Cela permet de le connaître sans faire valoir d'enjeux trop importants.

Il sera important ensuite d'obtenir plus d'informations et de développer une « stratégie d'approche » cordiale voire conviviale, en gardant une attitude souple et ouverte. La bonne foi permet d'éviter les conflits ou de les désamorcer s'ils interviennent.

### **3.3 En vue de préparer la dimension d'accueil du projet**

Outre la nécessité de clarifier les possibilités d'utiliser le bâtiment de l'ancienne colonie de vacances et la priorité allant à l'exploitation dans un premier temps (cf chapitre 2), il est important d'anticiper :

- Quand commencer l'accueil ? Été 2018 ? Avant ? L'idée étant de placer un objectif et de l'adapter aux circonstances. Cela permet de présenter une intention claire aux différents interlocuteurs.
- Comment commencer ? Classes d'enseignement public ? Séjours vacances ? Quelle taille de groupe ? Combien de sessions dans l'année ? Pour ce point aussi, objectif à adapter aux circonstances, notamment le planning de l'exploitation.
- Établir un programme concret de première session (point déjà commencé avec un programme type, le rendre concret).
- Dénicher des partenariats institutionnels potentiels ou autres (comme le Merlet à St Jean du Gard – *vu en entretien*), les contacter et/ou les rencontrer.
- Faire le point sur les compétences nécessaires et valider le BAFD de Simon.
  - En conséquence, déterminer l'équipe nécessaire (permanents, saisonniers, combien de personnes).

### **3.4 Structurer le projet juridiquement**

**L'exploitation** aura besoin d'une structure juridique adaptée. Il est important de prendre en compte une possibilité de faire évoluer sa structure ou de prévoir qu'elle puisse s'ouvrir à d'autres personnes. Un GAEC, un simple statut d'exploitant à la MSA avec des salariés ou autre.

Cette question demande de clarifier la vision de la gestion de l'exploitation agricole.

Les porteurs de projets ont l'intention de traiter cette question avec la chambre d'agriculture.

L'activité d'accueil de groupes aura aussi besoin d'une structure juridique pour la gestion des contrats, des salaires, des recettes et des assurances entre autre. L'association du Merlet pourrait être un interlocuteur à même d'aider à clarifier ce point.

Une association serait le statut le plus léger pour commencer. Celle-ci pourrait évoluer en une autre forme juridique ou se maintenir suivant les besoins.

Aussi une association, facile à mettre en place, permettrait de :

- Porter l'utilisation du bâtiment de la colonie de vacances.
- Mener les négociations avec les différents partenaires.
- Commencer des activités pédagogiques sous des formats légers.
- Rallier des acteurs, fédérer autour du projet.

Il serait intéressant de la monter rapidement. Sa forme simple à manier, permet de la faire évoluer facilement ensuite.

## **Conclusion**

Allé, nous le savons bien, des projets comme ça, ça fait bouillonner la tête et des fois on craint d'être en surchauffe. En vrai, vous êtes en train de réaliser un rêve et ça mérite de s'en souvenir tout les jours et de s'en servir pour danser sur la vie, la joie au cœur. C'est comme ça qu'on réussit le mieux ce genre de projet. Et la joie au cœur, je l'ai vue, vous en avez une belle.

Souvenez-vous qu'un projet d'oasis se veut convivial, que l'idée est de partager cette joie de faire ensemble. Que ce soit au sein d'un collectif comme avec les partenaires.

Nous vous souhaitons un beau démarrage avec le plaisir des mains dans la terre et le goût de faire ensemble. Que votre bonne étoile continue de vous guider.

Rémi, Compagnon Oasis

*Notre entretien a eu lieu la veille d'une visite de Julie et Simon sur les lieux. Ils ont ainsi dès le lendemain rencontrés les chevriers, présenté à Bernadette le souhait de Julie de faire son stage chez elle, transmis leur cahier des charges à l'association.*